

Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

PLU : un projet
d'avenir 4 & 5

Arrêt 6 & 11
sur Image

Une économie
diversifiée 12

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Mars / Avril / Mai 2016

n°7



Le Mot du Maire...

“Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d’action”

PADD, PPRNP... Au quotidien, mon équipe et moi-même composons avec ce jargon, souvent opaque pour les non-initiés, mais qui ne doit pas masquer notre réelle volonté de construire le Passy de demain.

L’élaboration du Plan local d’urbanisme (PLU), sur lequel nous travaillons actuellement, est l’occasion de planifier l’aménagement du territoire pour les prochaines années. L’enjeu est à la dimension du projet, déterminant pour l’avenir. C’est la raison pour laquelle nous avons mis l’accent sur l’information et la concertation avec les Passerands, bien que les contraintes réglementaires limitent notre champ de décision.

Autre étude, autre occasion de donner un nouveau visage à Passy : la stratégie touristique elle aussi en cours d’élaboration.

Elle se bâtit autour de trois pôles identifiés : Plaine-Joux, la base de loisirs du lac de Passy et enfin le Plateau d’Assy. Certes, elle ne se fera pas en un jour, mais sur le fondement du diagnostic déjà réalisé, nous allons renforcer la promotion de notre territoire en favorisant une approche et des activités « quatre saisons ».

Autant de dossiers que notre équipe prend le temps de peaufiner, afin d’élaborer un projet d’avenir pour Passy. Une réflexion qui devrait bientôt porter ses fruits.

Patrick Kollibay *Maire de Passy*

En politique, la personnalité qui incarne l’exécutif est secondaire ; ce qui compte, c’est sa capacité à agir, après un temps nécessaire accordé à la réflexion.

Ainsi, j’attache beaucoup d’importance au fait que les études ou diagnostics menés au sein de notre collectivité, aboutissent à des réalisations concrètes. La bureaucratie administrative et le jeu législatif nous imposent l’élaboration ou la prise en compte de nombreux textes, aux noms parfois un peu barbares : PLU, loi SRU,



 Patrick Kollibay
Permanence lundi après-midi
entre 14h et 17h, sur rendez-vous
au 04 50 78 41 40 ou maire@mairie-passy.fr

Le PASSERAND

Mars / Avril / Mai 2016

Sommaire

PLU : vers une réflexion stratégique sur le territoire	4 et 5
Arrêt sur Image	6 et 11
Sortir	8 et 9
Une économie diversifiée	12
Préserver la pollinisation grâce aux abeilles	13
Libre expression, carnet et brèves	14 et 15

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette :  Ractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay et Christèle Deker en collaboration avec l’ensemble des services municipaux.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique n’engagent que leurs auteurs.

Photographies : Pierre Huc (Dauphiné Libéré), Benoit Roux et Christèle Deker.

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 5 800 exemplaires.



Vers une réflexion stratégique sur le territoire

Par jugement en date du 26 mars 2015, le tribunal administratif de Grenoble a annulé le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 27 juin 2013. Depuis, un comité de pilotage, animé par Paul Dugerdil, adjoint délégué à l'Urbanisme, travaille à un rythme soutenu sur une nouvelle version de ce document, afin de l'achever dans le délai fixé par la loi, soit le 27 mars 2017.



Quel est le cadre de votre réflexion ?

Suite à l'annulation du PLU par le tribunal, nous avons dû nous mobiliser très rapidement. Tout d'abord, comme nous revenions au Plan d'occupation des sols (POS) approuvé le 5 mars 1980, nous avons présenté au conseil

municipal du 17 décembre dernier, un ensemble de mesures correctives dans le cadre de la modification n°7 (voir encadré).

Ensuite, concernant le PLU, nous avons intensifié notre réflexion en nous réunissant toutes les trois semaines.

L'élaboration d'un PLU est une procédure lourde comprenant plusieurs étapes, strictement encadrée par la loi et soumise à des contraintes réglementaires. Ainsi, le futur document doit être « grenéllisé » (intégration d'objectifs environnementaux, mise en place de trames vertes ou bleues...)



et « alurisé » (diminuer la consommation d'espaces, lutter contre le mitage pour préserver les espaces agricoles et naturels...). Nous devons également intégrer les prescriptions du Plan de prévention des risques naturels et prévisibles (PPRNP) approuvé par le Préfet début 2014 et la loi Montagne du 9 janvier 1985.

Lorsque nous aurons appliqué toutes ces règles sur lesquelles nous n'avons aucun pouvoir, notre marge de manœuvre sera très limitée. Nous devons composer avec ce cadre rigide, en concertation avec l'État qui va suivre de très près notre copie, comme notre territoire n'est pas pour l'instant couvert par un SCOT. Ce cadre nous contraint parfois à des choix qui ne sont pas les nôtres et qui sont souvent perçus comme une injustice, par tous ceux dont les biens vont perdre de la valeur.*





Quels sont les grands enjeux pour Passy ?

Ils seront définis dans le cadre du *Projet d'aménagement et de développement durable* dit PADD, deuxième étape du dossier. C'est l'une des pièces majeures du PLU qui fixe les grandes orientations du territoire pour les années à venir, dans le respect des principes généraux de développement durable. Il sera présenté et débattu en conseil municipal.

Allez-vous accentuer la concertation avec les Passerands ?

Les Passerands seront associés à la réflexion dès le début de la procédure et tout au long de l'élaboration du projet, comme le prévoit la loi SRU**. Il est important pour nous qu'ils soient les acteurs de leur territoire, qu'ils soient informés et puissent s'exprimer dans un esprit d'intérêt général (à l'exclusion de toute considération particulière). Le 26 novembre dernier, le conseil municipal a délibéré sur les moyens à mettre en œuvre. Ainsi, il a prévu que les éléments d'études seraient mis à disposition en mairie ainsi que sur le site internet de la commune***, au fur et à mesure de leur avancement. Toute personne intéressée pourra exprimer ses observations sur un registre spécifique disponible au service « Urbanisme » ou les adresser par courrier. Une information régulière dans ce magazine sera effectuée. Enfin, nous prévoyons d'organiser des réunions publiques, afin d'échanger sur ce sujet.

* Schéma de cohérence territoriale à l'échelle de plusieurs intercommunalités.

** Loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au renouvellement urbains.

*** www.ville-passy-mont-blanc.fr

MODIFICATION N°7 DU POS

Les nouvelles règles applicables depuis le 24 janvier 2016 facilitent les possibilités de construction grâce notamment à la suppression des critères fixant une surface minimum et un Coefficient d'occupation des sols (COS). Ainsi, de nombreuses parcelles situées au sein de secteurs urbanisés redeviennent constructibles ; les propriétés bâties peuvent être divisées afin d'offrir d'autres opportunités de construction (par exemple, donation à un membre de la famille). Enfin, les projets immobiliers, notamment les logements sociaux qui étaient en attente depuis l'annulation du PLU, peuvent se poursuivre.

COMPOSITION DU PLU

Plus ambitieux que le POS (Plan d'occupation des sols), simple outil de gestion des sols, le PLU (Plan local d'urbanisme) est un document opérationnel et stratégique de gestion de l'espace. Il comprend :

FÉVRIER 2016

Le rapport de présentation expose les caractéristiques communales (diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques) et justifie les choix retenus dans le PLU

MARS À MAI
2016

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues

MAI À
SEPTEMBRE
2016

Transcription réglementaire comprenant :

- Les orientations d'aménagement et de programmation précisent les conditions d'aménagement de certains secteurs à enjeux, grâce à des plans de compositions urbaines et paysagères et des échéanciers prévisionnels.
- Le zonage identifie différents secteurs en fonction de leur usage et donc les constructions qu'il autorise. Il est indissociable du règlement, lequel précise les conditions de construction à respecter.
- La règle graphique détermine quatre grands types de zonage (zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles) ; la règle écrite, quant à elle, fixe l'ensemble des dispositions applicables à l'intérieur de ces zones.
- Les annexes qui précisent les contraintes liées à l'urbanisation (schéma directeur eau potable, assainissement, servitudes d'utilité publique...)

SEPTEMBRE À
OCTOBRE 2016

Montage du dossier PLU pour arrêt

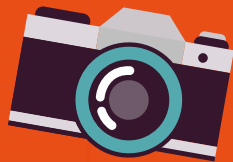
OCTOBRE À
JANVIER 2017

Avis des personnes publiques associées

FÉVRIER À
MARS 2017

Enquête publique et modification du dossier

Arrêt sur image



20^e fête des Lutins

Dimanche 24 janvier, la fête des Lutins, organisée chaque année par l'office de tourisme à Plaine-Joux, célébrait son 20^e anniversaire. Un succès auquel ont également contribué l'équipe des remontées mécaniques et le village-vacances de Guébriant.



Camion Euro 6

En début d'année, Gérard Délémontex, adjoint délégué aux Travaux, réceptionnait un camion aux normes Euro 6 (la plus exigeante en matière de réduction de la pollution).



Cérémonie des vœux à la population

Jeudi 7 janvier, Patrick Kollibay et Philippe Drevon, 1^{er} adjoint dressaient le bilan de l'année écoulée et présentaient les projets 2016, à l'occasion d'une soirée conviviale et festive.



Restauration du patrimoine

Le retable et sa toile du maître-autel de l'église Saint-Pierre Saint-Paul au chef-lieu, inscrits au titre des monuments historiques, ont été restaurés grâce à la contribution du Conseil régional, de Conseil départemental, de Culture, Histoire et Patrimoine de Passy (CHePP) et de la commune de Passy.

Girafes indicatrices de pollution

Afin d'alerter les enfants dans les écoles et les crèches sur le niveau de pollution de l'air, le service Éducation/Jeunesse, représenté par Valérie Luce, directrice et Valérie Durand, coordinatrice animation jeunesse, a élaboré une procédure symbolisée par des girafes de couleurs ; ce système est également utilisé au foyer-logement pour personnes âgées « Passy-Flore ».



Retraités communaux

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal, Patrick Kollibay a honoré les retraités et médaillés de l'année 2015.



Boulangerie du Mont-Blanc
82 place de la Mairie
Passy
Tél. 04 50 89 14 59



Frédéric Jiguet
3 impasse des Ancolies
74190 Passy
06 18 57 07 96
04 50 93 80 40
jiguet.frederic@wanadoo.fr



Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie
SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél/Fax : 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr



SORO Claudio
Carrelage ♦ Faïence ♦ Chape
06 10 44 29 17
jecagi@wanadoo.fr

PITZALIS

PITZALIS MICHEL
Maçonnerie / Agencement Intérieur
Neuf et rénovation
Démolition - Closans - Isolations - Enduits
pitzalismichel@bbox.fr

690, chemin de la tour, 74190 PASSY
Port. 06 61 36 94 09 - Tél. 04 50 90 32 37



Construction à Ossature Bois CMI
Neuf & Rénovation
Charpente Menuiserie
Amélioration énergétique 



Votre constructeur au Pays du Mont Blanc
www.berruex.com 04 50 78 17 49

BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON
MORET
Matériaux de construction
Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY
Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr



Rhône-Alpes
Auvergne



Colas & vous, une proximité de tous les instants

Agence de la Vallée de l'Arve
130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tel : 04 50 25 22 90

Centre de Passy
280 rue des Prés Caton
74190 PASSY
Tel : 04 50 78 35 48

Contact e-mail : agence.arve@colas-ra.com

SAT *Mont Blanc*

Lignes régulières - Transferts gares et aéroports
Excursions groupes et individuels
Voyages organisés écoles

Services réguliers toute l'année
Chamonix ► Genève ville & aéroport
Chamonix ► Courmayeur & Aoste
Chamonix ► Megève



SAT PASSY
SAT17@wanadoo.fr

Tél: +33 (0)4 50 78 05 33
fax: +33 (0)4 50 78 07 62



www.sat-montblanc.com SOCIÉTÉ ALPES TRANSPORTS P.A.E., du Pays du Mont-Blanc - 74190 PASSY

en avril

STAR-FIZ MONT-BLANC

CONCOURS DE CHANT FINALE

PARVIS DES FIZ

Info : starfizmontblanc@gmail.com

07 86 49 48 96 • www.starfiz.com

SAMEDI
2 AVRIL

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DU PLATEAU D'ASSY

CARNAVAL - DÉFILÉ

PLATEAU D'ASSY DE 14H À 18H

Info : amicaleplateau@gmail.com

07 82 49 09 84

LUNDI
4 AVRIL

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG

SALLE SGL CARBON À CHEDDE DE 16H30 À 19H30

Info : www.dondusang.net • 04 50 87 69 70

VENDREDI
8 AVRIL

MAIRIE DE PASSY - SAISON CULTURELLE

LA MALADIE DU POUVOIR - Collectif VdP

Théâtre - La compagnie VdP s'empare de cinq saynètes méconnues d'Octave Mirbeau, extraites des recueils « Farces et Moralités », qui traitent d'hommes politiques clientélistes, de journalistes à scandales, de financiers véreux et de fonctionnaires corrompus. La mise en scène assurée par Ronan Rivière est résolument moderne : costumes « Men in black », baskets, éclairages fluorescents...

PARVIS DES FIZ À 20H30 • Info : www.passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

COMITÉ DES FÊTES DE PASSY

REPAS DES ANCIENS

PARVIS DES FIZ À 12H

Info : elisabeth.huc@orange.fr • 04 50 78 25 06

DIMANCHE
17 AVRIL

SAMEDI
23 AVRIL

L'ÉCHO DE WARENS

CONCERT DE PRINTEMPS

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : musiquedepassy@orange.fr • 04 50 47 56 95

PASSY MONT-BLANC BADMINTON

TOURNOI DÉPARTEMENTAL JEUNES ET VÉTÉRANS

GYMNASSE DES FIZ ET GYMNASSE DE VARENS DE 8H À 19H

Info : president.pmbb74@gmail.com • 06 21 67 18 45

SAMEDI 23 ET
DIMANCHE 24
AVRIL

VENDREDI
29 AVRIL

MAIRIE DE PASSY - SAISON CULTURELLE

ÇA SE JOUE - BON POUR ACCORD !

Avec en tête d'affiche le comédien-imitateur Didier Gustin, la comédie d'Eric Le Roch « Bon pour accord », mise en scène par Luc Hamett, traite d'un dîner presque parfait se transformant en corrida ! Fabien, en bon copain, organise un dîner en l'honneur de son ami Michel et de sa « prétendante » Roxana. En fait, c'est une véritable mise à l'épreuve : règlements de compte, jalousies, mensonges et quatre vérités. Tous les couples seront remis en question jusqu'au bouquet final : la soirée était piégée...

PARVIS DES FIZ À 20H30 • Info : www.passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

SAMEDI
30 AVRIL

ASSOCIATION CHEDDE - ARC-EN-CIEL

BAL COSTUMÉ

PARVIS DES FIZ À 18H

Info : delphinesilvain@aliceadsl.fr • 06 30 13 91 07

en mai

CONTA'CLEAN ÉVÉNEMENTS

VIDE-GRENIERS

STADE DE FOOTBALL À CHEDDE

DE 6H À 18H

Info : contaclean@orange.fr • 06 86 13 11 63

DIM
1

CONTA'CLEAN ÉVÉNEMENTS

VIDE-GRENIERS

AVENUE PAUL-ÉLUARD À MARLIOZ DE 6

Info : contaclean@orange.fr • 06 86 13 11 63

DIMANCHE
8 MAI

CÉRÉMONIE

COMMÉMORATIVE DE VICTOIRE DU 8 MAI 1945

À l'occasion de laquelle seront rappelées la « Journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation », la « Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » du 18 juin.

PLACE DE LA MAIRIE (HORAIRE À PRÉCISER)

SAMEDI
21 MAI

COMPAGNIE IMPRO

SPECTACLE

PARVIS DES FIZ À

Info : improjet@yahoo.com

ASSOCIATION APPEL D'AIR

MOBILISATION

CITOYENNE CONTRE LA POLLUTION DE LA VALLÉE DE L'ARVE

> Grand pique-nique tiré du sac à partir de 12 h 30

> Mini-conférences de 14 h 30 à 16 h 30

> Concert des Ogres de Barback à partir de 16 h 30

LAC DE PASSY DE 10H À 19H

Info : 06 15 37 85 50

appeldair@gmail.com • appeldair5000.com

en juin

MANCHE
er MAI

UNION LOCALE CGT PAYS DU MONT-BLANC

FÊTE DU 1^{er} MAI

ESPACE DU COMITÉ D'ENTREPRISE
SGL CARBON DE 8H À 20H

avec repas salle du CE

Info : ulcgtpmb742@wanadoo.fr • 06 83 38 52 97

JEUDI
5 MAI

H À 18H

LA
45

née nationale
ation » et
historique
rsuivre le

CISER)

OBJET

LE DE DANSE

19H30

.fr • 06 60 36 99 97

DIMANCHE
29 MAI

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
EN VALLÉE D'ARVE

FÊTE DE LA FOI

Temps où les jeunes chrétiens des collèges
affirment leur foi dans le Christ.

PARVIS DES FIZ À 10H

Info : st-francois-dassise@diocese-annecy.fr
04 50 78 12 88

SAMEDI
4 JUIN

LES PRÉS MONTFORT EN FÊTE

HAUTE-SAVOIE HABITAT

MARLIOZ DE 9H À 20H

Info : contact@oph74.fr • 04 50 44 74 00

VENDREDI
10 JUIN

AMICALE LAÏQUE DE PASSY CHEF-LIEU

FÊTE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE DE PASSY CHEF-LIEU DE 18H À 23H

Info : amicalepassycheflieu@gmail.com • 06 14 34 17 22

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PASSY

FÊTE DU FOYER

PARVIS DES FIZ DÈS 11H

Info : fjep.passy@orange.fr • 04 50 93 67 11

SAMEDI
11 JUIN

VENDREDI
17 JUIN

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES
DU PLATEAU D'ASSY

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY À 20H30

Info : amicaleplateau@gmail.com • 07 82 49 09 84

Sortir...

Le PASSERAND

Avril / Mai / Juin 2016

MAIRIE DE PASSY - SAISON CULTURELLE

BRASS BAND DES SAVOIE LA MALLE

Projet transversal associant plusieurs acteurs passerands (école
municipale de musique, établissements scolaires...), ce spectacle
théatromusical, sorte de « Comédie musicale savoyarde » a été
créé en 2014 à Bozel (73), à partir d'une histoire imaginée pour
l'occasion, de faits historiques et d'une musique originale de

Bruno Peterschmitt. Il traite avec beaucoup d'humour de l'histoire d'amour contrariée
entre une jeune fille et un berger, sur fond de guerre, de fromage, de fantôme, et a rassemblé
250 artistes sur scène pour plus de 2 000 dans la salle...

PARVIS DES FIZ

Info : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52

SAMEDI
18 JUIN À 20H30

DIMANCHE
19 JUIN À 17H

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

CONCERT

PARVIS DES FIZ À 19H

Info : emmpassy@gmail.com • 04 50 93 61 61

JEUDI
23 JUIN

SAMEDI
25 JUIN

ASSOCIATION CHEDDE - ARC-EN-CIEL

FÊTE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE DE CHEDDE-CENTRE DE 10H30 À 17H

Info : arcencielpassy@gmail.com • 06 32 25 16 51

MERCREDI
29 JUIN

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

FÊTE DE L'ÉCOLE

LAC DE PASSY DE 15H À 21H (Parvis des Fiz si mauvais temps)

Info : emmpassy@gmail.com • 04 50 93 61 61

SACP

ASSAINISSEMENT BALAYAGE

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

SECAMAT

www.secamat.com

MATERIELS & EQUIPEMENTS BTP

ANVEMASSE : 74100 - 13, rue de la Californie - Z.I du Mont Blanc - BP 359 (siège social)
Tél : 04 50 43 21 00 Fax : 04 50 43 21 01

THONON-LES-BAINS : 74200 - Avenue de la Balastière - Vongy
Tél : 04 50 26 07 80 Fax : 04 50 26 64 16

PASSY : 74190 - P.A.E du Pays du Mont-Blanc - 250, Avenue des Râches
Tél : 04 50 93 74 63 Fax : 04 50 93 97 23

CHALLES-LES-EAUX (Chambéry) : 73190 - Avenue de la Bresse - ZAC des puits d'Orlets
Tél : 04 79 75 68 79 Fax : 04 79 75 68 77

Concessionnaire & distributeur

YANMAR AMMANN KAESER COMPRESSORS

ALPES étanchéité

INTERIEUR EXTERIEUR

Tél : 06.08.64.74.53

Tél/Fax : 04.50.78.18.25

**2609, avenue Raffort Deruttet
74190 PASSY**

GRÖS Pompes funèbres

A vos côtés depuis 3 générations

Habilitations 1574126 / 127403 - www.pfgros.com - Orias 07029616

Inhumation - Crémation - Transports toutes distances

Permanence téléphonique 24h/24

..... 74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin 118, avenue de Genève	Chambre funéraire 316, rue Antoine Pissard
---	--

..... 74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin 1, place du 11 novembre	Chambre funéraire 1, place du 11 novembre
---	---



SGL GROUP

THE CARBON COMPANY

www.sglcarbon.com

Fabrication de graphite artificiel

Usine de Chedde
131, place Aristide Bergès - 74190 PASSY

Tél. 04 50 47 47 00
Fax 04 50 78 03 39



MOUNTAIN STORE

Quechua Wed'ze simond

MOUNTAIN STORE

170 AVENUE LÉMAN MONT-BLANC - 74190 PASSY
04 50 78 50 00 - www.facebook.com/mountainstore.passy

LE NOUVEAU MAGASIN DES MARQUES QUECHUA, WED'ZE ET SIMOND



Grand prix de Passy

Le ski-club de Passy Varan a organisé plusieurs compétitions de ski alpin cet hiver. Ici la remise des récompenses à l'occasion du Grand prix de Passy - Challenge Maurice Fivel



Police municipale renforcée

La police municipale vient de recruter un nouvel ASVP (Agent de surveillance de la voie publique), un jeune homme de 22 ans qui a suivi un cursus d'adjoint de la sécurité au centre de formation de la police de Chassieu.



Arrêt de Bus

Un nouvel arrêt de bus, accessible aux personnes à mobilité réduite, a été aménagé avenue Joseph Thoret.



Résidence d'artistes

Pour la première fois, du 25 janvier au 7 février, le Parvis des Fiz a accueilli une résidence d'artistes, le Théâtre du Kronope, qui a peaufiné sa nouvelle pièce « Sherlock Holmes et le chien des Baskerville », présentée au public le 4 mars.



Soirée cabaret

Le club des mamans du FJEP a séduit le public avec plusieurs tableaux mêlant danses, chants et humour.



Ski scolaire

Comme chaque année, des sessions de ski scolaire ont été organisées à Plaine-Joux. Ici une classe du Plateau d'Assy.

Avec 527 entreprises installées sur son territoire*, Passy affiche une bonne santé économique même si les perspectives de développement sont contraintes en raison de la rareté du foncier. À la veille du transfert de la compétence économique à la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) au 1^{er} janvier 2017, portrait d'une commune qui défie la crise.



Une économie diversifiée

L'économie de Passy est assise sur les services (198 entreprises), les métiers de la construction (161), le commerce de détails (69), l'industrie (40), le tourisme (39) et le commerce de gros (20)*. Les créations d'établissements équilibrent les cessations. Reste que Passy a attiré des entreprises qui ont réussi à s'imposer sur des créneaux particuliers avec des savoir-faire à haute valeur ajoutée et qui portent le nom de Passy au-delà des frontières hexagonales (voir encadré).

Après les années fastes liées à l'implantation de l'usine électrometallurgique de Chedde au début du XX^e siècle devenue SGL carbon, et à l'essor de l'activité de médical au Plateau d'Assy jusque dans les années 1970, Passy a amorcé une reconversion économique dans la plaine, en développant des zones d'activités destinées aux petites et moyennes entreprises : Zone artisanale (ZA) de Marlioz (années 1970), puis Parc d'activités économiques (PAE) du Mont-Blanc (années 1980) et enfin Zone d'activités économiques (ZAE) des Egratz dans le secteur de Chedde (années 2000).

Aujourd'hui, les réglementations en matière d'occupation des sols limitent les possibilités d'installation, malgré de nombreuses demandes. De plus, la loi NOTRe** a attribué aux intercommunalités, la compétence de créer, d'aménager, d'entretenir et de gérer de plein droit toutes les ZAE (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique...), à la date du 1^{er} janvier 2017. Une marge de manœuvre devenue étroite pour les élus passyens. Cependant, en siégeant au sein de la CCPMB, ils entendent influencer la stratégie économique élaborée à l'échelle du territoire en soutien à l'économie locale.

* Chiffres de l'observatoire économique de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc/4^e trimestre 2015.

** Loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République.

Difficile de dresser un portrait du tissu économique de Passy tant il est varié. Beaucoup d'entreprises méritent d'être mises en valeur, mais dans l'impossibilité d'être exhaustif, seules quelques unes ont été retenues. Ginkoia est le leader français du logiciel de gestion magasin sport shop & location montagne ou balnéaire. AccroBTP est, quant à elle, spécialisée dans les travaux de montagne, la sécurisation des domaines routiers et ferroviaires ainsi que le confortement de terrains. BPM Décolletage, une jeune société spécialisée en réalisation de prototypes et petites séries, vient de s'installer au sein de la PAE du Mont-Blanc. Elle rejoint le magasin bio, « La Vie Claire » et un magasin de literie haut de gamme pour les particuliers comme les grossistes.

On peut citer également le centre mondial de conception et design « Quechua/Wed'ze/Simond » ; « Act solaire », installation solaire thermique et photovoltaïque ; « Benoit Guyot », spécialiste du chauffage et de la climatisation, reconnue Garant de l'environnement, des instituts de beauté comme « Escalé beauté » à Chedde ou « Steph'naïl » à Marlioz et enfin un nouveau cabinet dentaire, Noëlle Spezia, rue de la Couttetaz.



Bruno Cartel, fondateur du Rucher-École de Passy qu'il a présidé pendant 20 ans, milite pour que tous les jardiniers plantent des essences mellifères, afin de sauvegarder les abeilles et ainsi leur action de pollinisation. Il retrace l'histoire de l'apiculture sur Passy depuis 150 ans.



Préserver la pollinisation grâce aux abeilles



En 1886, Passy compte 1925 habitants et 447 exploitations agricoles, assurant les besoins alimentaires locaux, dont le vin et le miel. Ce dernier, alors seul produit sucrant disponible, est surtout considéré comme un médicament, que la maîtresse de maison garde pour les malades et souffreteux. Presque chaque ferme possède quelques ruches en paille (benons en patois) abritées dans un rucher/chalet en bois (toulard en patois).

Cette exploitation ancestrale reste rudimentaire : en automne, les colonies les plus lourdes sont sacrifiées, étouffées. Les rayons de miel sont alors prélevés, écrasés et filtrés afin de séparer miel et cire. Celle-ci est utilisée pour la fabrication de cierges et de bougies. Le miel est stocké dans des toupines, assurant sa bonne conservation.

C'est au XX^e siècle, surtout après la guerre de 1914/1918, qu'apparaissent les premières ruches modernes à cadres mobiles, toujours utilisées aujourd'hui. L'apiculture fixiste devient une apiculture mobiliste. La production en est ainsi triplée et signe la fin de l'étouffage.

Progressivement, elle se démocratise. La formation jusqu'alors dispensée par le clergé ou par le corps enseignant, est prise en charge par le Syndicat départemental d'apiculture, puis à Passy, par le « Rucher-école G. Fivel », créé en 1994.

Des ruchers importants ont aujourd'hui disparu : H. Grosset Janin, J. Roch, G. Fivel... Ils ont laissé la place à une quarantaine de petits ruchers, dont la production/ruche décroît d'année en année, par manque de surfaces mellifères (urbanisation galopante, surpâturage, modification des pratiques culturelles...).

Ces apiculteurs, qui assurent la pollinisation gratuite de 80% des essences ornementales et culturales, veulent aujourd'hui sensibiliser les jardiniers tout comme ils l'ont fait pour le service municipal « Espaces verts », à la nécessité de planter des essences mellifères, permettant de maintenir un nombre suffisant d'abeilles. Là où l'insecte a disparu, la pollinisation des fruitiers s'effectue grâce à de « petites mains » d'agents agricoles qu'il faut rémunérer !

Zéro phyto en 2018

Depuis 2014, le service municipal « Espaces verts », en collaboration avec le service voirie, s'est engagé à diminuer

progressivement l'utilisation de produits phytosanitaires jusqu'à les supprimer définitivement à l'horizon 2018. Dans cet objectif, le désherbage est effectué mécaniquement par brossage et passage de la débroussailleuse ; des produits écologiques remplacent les phytos et des plantations pérennes mellifères telles que bourrache, mahonia, sauges vivaces, pervenches, cornouiller, salicaire, nepeta, echinacée, hélianthémum, verveine bonariensis sont effectuées. De nouveaux couvres-sols sont réalisés à l'aide de thym.

La liste des plantes mellifères est téléchargeable sur www.ville-passy-mont-blanc.fr/ Regard sur Passy



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

QUEL AVENIR POUR PASSY ?

L'année 2016 a commencé comme l'année 2015 s'est terminée ; la qualité de l'air était mauvaise à Passy. L'équipe Kollibay lors de sa campagne voulait « faire de Passy un symbole de bonnes pratiques environnementales » et « accorder une importante priorité au problème de la pollution ». Nous attendons toujours ses projets d'envergure. A ce jour, elle s'est contentée de reprendre nos idées pour sensibiliser la population :

- Abandonnement du fond-air bois par la commune ; nous étions la seule liste à le proposer lors des municipales. Après avoir refusé cette mesure au conseil municipal du 24 juillet 2014, la majorité l'a finalement adoptée pour le budget 2015...
- Bande dessinée : c'est suite à une proposition de Christèle REBET d'effectuer un travail pour les enfants que « l'idée du protège pare-brise » d'André PAYRAUD s'est transformée en une BD distribuée aux élèves du Pays du Mont-Blanc ;
- Indice de la qualité de l'air ; depuis deux ans nous demandons à la commune d'utiliser les panneaux d'affichage électroniques et d'être aux côtés des enseignants. Deux ans sans réponse, jusqu'à cette tentative de récupération avec les girafes dans les écoles. Rien d'innovant puisque cela existe déjà dans de nombreuses communes. A quand les totems lumineux sur les axes principaux de la commune pour informer les automobilistes ?

A l'heure où Passy lance l'étude de son nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), une action doit concerner les transports en commun et les pistes cyclables qui seraient de véritables projets structurants en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.

Malheureusement, l'attitude de Patrick KOLLIBAY qui, lors du conseil municipal du 27 novembre 2015, a préféré interrompre le débat au moment de la délibération lançant l'élaboration du nouveau PLU est révélatrice. Pourtant l'intervention de Raphaël CASTERA se voulait constructive. N'oublions pas que c'est une même délibération du 27 juin 2013 qui a été annulée par le Tribunal Administratif pour manque de motivation, ayant pour effet de nous ramener au POS de 1980.

Deux ans après l'élection de la liste Kollibay nous attendons toujours des projets d'avenir et redynamisant pour Passy.

Il y a URGENCE.

Entre 2014 et 2016 Passy a perdu 550 habitants (soit 4,5% de sa population) entraînant une baisse des finances de la commune. A cela s'ajoute à la rentrée prochaine une diminution estimée de 60 élèves dans les écoles passerandes ayant pour conséquence probable la fermeture de 2 classes. La municipalité a pris acte mais n'a à ce jour pas engagé de réflexion de fond.

Au travers du PLU c'est l'avenir de Passy qui est en jeu pour définir ses zones urbaines, ses zones d'activité économique sans oublier la place laissée à nos agriculteurs. Cela mérite bien une large concertation

Christèle Rébet pour www.Passy1Avenir.fr Yannick Le Gall, Raphaël Castera, Pom Hominal.

Centre Droit Indépendant

Que la Mairie de Passy, contactée en qualité de propriétaire, pour le redressement judiciaire du Camping de l'Ecureuil le 11 mars 2015, n'en parle au Conseil municipal qu'en fin d'année, le 17 décembre, **C'EST NORMAL.**

Que durant la période d'observation par l'Administrateur judiciaire jusqu'au 23 juin 2015, la Mairie ne fasse aucune proposition de reprise de ce terrain stratégique de plus de 7 hectares situé à proximité de l'Hôpital de Sallanches, **C'EST NORMAL.**

Que, ce faisant, le Maire enterre définitivement la possibilité envisagée en 2006 d'implanter sur cet espace un complexe médical de centres de soins, de maison de retraite voire d'une école paramédicale, **C'EST NORMAL.**

Que durant 4 mois, un silence absolu ait été gardé pour finalement attribuer ce lieu unique à une agence immobilière et de vacances dans laquelle siège un proche de 2 élus de la majorité, **C'EST NORMAL.**

Que le Maire se dise non informé mais précise qu'en juin 2015 un autre candidat ayant déposé sa soumission en retard, n'a pas été retenu, **C'EST NORMAL.**

Que le contrat signé en secret bafoue toutes les règles de durée (25 ans), de gestion (fonction du CA et débutant à 1333 €/mois soit moins que la location d'un seul chalet durant 2 semaines), d'impact financier (réalisation d'une route par la commune), **C'EST NORMAL.**

Que ce foncier bâti exceptionnel (135 emplacements de camping, 20 chalets de 16 à 35 m², une épicerie, avec en prime un restaurant et une salle de banquet en sous-location) soit ainsi bradé alors que la commune est en recherche de recettes, **C'EST NORMAL.**

Que la Mairie se contente de simples promesses d'investissement des « repreneurs » sans la moindre garantie, **C'EST NORMAL.**

Que Vacances-Mont-Blanc.com (voir le site) situe le camping à Sallanches, sans oublier de faire la Pub pour le rafting, la via ferrata, l'acrobranche, **C'EST NORMAL.**

Que 2 élus parce qu'ils n'ont pas voté le 17 décembre, s'estiment lavés de tout soupçon et laissent croire qu'ils ont appris « sur le tard » l'actionnariat de leur proche, **C'EST NORMAL !**

ALORS, que les Passerand(e)s crient au scandale, **cela ne vous paraît-il pas normal ?**

Du Bon Sens pour Passy

DES SOLUTIONS DOUTEUSES POUR RÉGLER LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE LA COMMUNE

Lors des vœux au personnel, M le Maire, face à la situation financière difficile de la commune provoquée aussi bien par nos gouvernants nationaux successifs que par des décisions locales contestables, précise qu'il ne souhaite pas que le personnel soit une variable d'ajustement. Pour autant, il annonce l'avancement décalé à la durée maximum, les promotions liées au changement de grade et le remplacement de certains départs d'employés non systématiques.

Les agents les plus mal lotis n'auront d'autre choix que de partir de Passy pour négocier au mieux leur carrière. Les mesures annoncées ne contribuent ni à la motivation du personnel ni au bon fonctionnement du service public. Un effectif réduit amènera une baisse du service rendu à la population déjà constaté depuis quelques mois (ex le plus visible, les ordures ménagères).

La population a baissé sur Passy (337 habitants de moins en 5 ans). Ce n'est pas en diminuant le service public local que nous maintiendrons les jeunes chez nous. D'autant plus que, alors que les classes de hameaux et la poste du Chef-lieu ont déjà disparu, les services historiquement implantés dans la commune se délitent :

- Menaces sur le dernier bureau de poste de la commune, Chedde

- Annonce de fermeture de classes

- Fermetures de commerces à Chedde et au Plateau d'Assy

Les décisions du Maire sont-elles propices à inverser cette tendance ?

Michel Duby, Annette Bordon, groupe citoyen

Passy Vraiment à Gauche

URBANISME : AUCUNE COHÉRENCE

Après la décision de vendre deux terrains communaux stratégiques à Marlioz (en bas du collège de Varens, et le long du FJEP) et un projet de 25 logements devant l'IME, la municipalité a entrepris de se dessaisir à nouveau de biens fonciers.

La petite placette du square de l'étoile devant Super U est amenée à être bétonnée et recouverte de bâtiments. Cette placette au cœur du quartier de Marlioz, aurait mérité un aménagement plus respectueux de l'humain : un parc public paysager, une grenette, un kiosque permettant à l'ensemble urbain de mieux respirer. Un lieu de convivialité pour tous aurait mieux correspondu aux attentes des habitants du quartier.

De même le parking du boulodrome a été déclassé du domaine public afin de pouvoir procéder à une construction immobilière. On supprime des possibilités de stationnement notamment pour les camions et pour le garage voisin.

Autre vente foncière étonnante : la parcelle au-dessus de l'école de Bay. Cette vente, pour la somme modique de 37 310 €, nuira fortement à un projet plus vaste de réhabilitation de l'école au service du public.

A travers ces quelques exemples, on constate que la commune dilapide la richesse foncière de Passy. Dans le même temps beaucoup d'autres communes constituent des réserves pour construire des projets d'avenir harmonieux et durables.

Ces projets immobiliers sont conçus sans que les conditions du bien vivre ensemble et d'une harmonie territoriale ne soient posées. Le manque de cohérence urbaine, de réflexion globale est flagrante et hypothèque l'avenir de notre commune.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Les carnets de Passy

NAISSANCES

rappel sur Octobre 2015

20 Alexis BAZIRE

en Novembre 2015

2 William LERAY
Liberty VONDERWEIDT
Lya BENABDESSELAM

06 Maé DEMAISON KOCH

9 Basile SERRÉ

13 Mila BONFANTI

19 Norah HIBON

25 Abby ALLAMAND
Rosie LEGUAY

en Décembre 2015

8 Gaspard COURTOIS

11 Salomé MOSCA-CERVELLA

21 Ozan KISISEL

en Janvier

7 Lilou CARUSO

9 Basile ADAM

MARIAGES

en Janvier

14 Mariia DIAKIV
et Sébastien PARTINICO

DÉCÈS

en Novembre 2015

12 Jacques BOMPARD

15 Angelo MARES

17 Guy BALÉSIO
Jean BOUEFFET

en Décembre 2015

5 Dino MARCHET

6 Michel VALETTE

9 Daniel SIMON
Paulin LEMPERIERE

16 Antoinette CHARBONNEL
(veuve LÉZIER)

23 Ginette GROSSET-JANIN
(veuve ANGELINO-CATELLA)

en Janvier

10 Olga ANTHONIOZ
(veuve DEVOUASSOUX)

14 Roland GRANDJACQUES

21 Nicole HOMINAL
(veuve FAVRE)
Germaine PERRET
(épouse LAVA)

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

NUMÉRO DE RUE

Le service urbanisme met gratuitement à votre disposition une plaque standardisée comportant votre numéro de rue, à l'occasion de votre installation dans une nouvelle construction. N'oubliez pas de venir la chercher !

HABITER MIEUX

Le programme « Habiter mieux » prévoit une aide financière et un accompagnement personnalisé, afin d'aider les propriétaires de logement à réaliser des travaux de rénovation thermique. Sous conditions de ressources.

Contact :

04 50 33 79 60 • 04 50 33 79 61 • ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

PERMANENCES PRIORITERRE

Pour vous aider à mener à bien la rénovation énergétique de votre logement, la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) s'associe avec Prioriterre, afin de proposer des conseils indépendants d'optimisation de la consommation énergétique. Des permanences se tiennent le 3^e mercredi de chaque mois, dans l'ancienne école de Vervex, à Domancy, sur rendez-vous au 04 50 67 17 54.

SÉCURITÉ DES SPORTIFS

Lors de la pratique d'une activité sportive en extérieur et en nocturne, il est recommandé de porter des vêtements réfléchissants et de se munir d'une lampe de poche, afin d'évoluer en sécurité sur les voies de circulation.

STAND DE TIR

Afin de préserver la tranquillité des riverains, le tir au gros calibre est désormais interdit le dimanche matin, toute l'année.

LIRE ET FAIRE LIRE

L'association « Lire et faire lire » recherche des bénévoles de plus de 50 ans afin de partager avec les enfants le plaisir de la lecture, dans les crèches, les écoles ou les accueils de loisirs.

Contact : 06 10 33 47 18



Passy Stores et Fermetures

Installation Neuf & Rénovation
Protections Solaires & Fermetures

du 1^{er} Mars au 30 avril 2016

Festival du Store avec les Experts Storistes SOLISO

Exposition au 130 avenue de Saint Martin 74700 Sallanches
Tél. 06 28 22 00 01 - Internet : www.passy-stores.fr

GRAMARI

Travaux Publics Electricité

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24

145 avenue des Râches
P.A.E. du Mont-Blanc
74190 PASSY
Fax 04 50 47 55 56



Tél. **04 50 47 55 55**

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ



MONT-BLANC MANUTENTION

Fréjus - Annemasse - Thonon - Chambéry - Grenoble - Lyon

Pour vos travaux de levage et de manutention - 04 50 47 52 60

94 rue du Stade - Le Fayet - 74170 Saint-Gervais-les-Bains



CONFORTEMENT SÉCURISATION MONTAGNE URBAIN



Des solutions adaptées à vos contraintes

ACRO BTP | 1046 rue de la centrale | 74190 Passy

Téléphone : +33.(0)4.50.58.56.02 | Télécopie : +33.(0)4.50.58.57.04

Email : contact@acro-btp.fr



Votre spécialiste à Passy,
du chauffage, de la climatisation
et du sanitaire pour le particulier
et le professionnel !

la maîtrise de l'énergie
depuis 1926

RGE



**Poêles et Chaudières à bois et granules
Installateur partenaire du Fonds Air Bois**

Reconnue Garant de l'Environnement, la Société Benoit-Guyot vous accompagne dans vos projets, de l'étude jusqu'à la maintenance, dans le neuf et la rénovation.

PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy - Tél. 04 50 55 59 90 - info@benoit-guyot.fr

CHAUFFAGE & ÉNERGIES RENOUVELABLES

CLIMATISATION

SANITAIRE & TRAITEMENT DE L'EAU

VENTILATION & TRAITEMENT DE L'AIR

DÉSHUMIDIFICATION & CHAUFFAGE
DE PISCINE ET SPA - CAVE A VIN

PROCESS INDUSTRIEL

MAINTENANCE, DÉPANNAGE, SAV
TELEGESTION



www.benoit-guyot.fr



Mont-Blanc IMMOBILIER

Passy ☎ +33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
chedde@mont-blanc-immobilier.fr

Saint-Gervais ☎ +33 (0)4 50 93 51 77
info@mont-blanc-immobilier.fr

Megève Syndic ☎ +33 (0)4 50 93 30 17
megeve@mont-blanc-immobilier.fr

Les Contamines-Montjoie ☎ +33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mont-blanc-immobilier.fr

Sallanches ☎ +33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mont-blanc-immobilier.fr

Les Houches ☎ +33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mont-blanc-immobilier.fr

Combloux ☎ +33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mont-blanc-immobilier.fr

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr